

Semaine du 3 décembre 2017



Inhumation



Dimanche le 3 décembre

- 9h45 Yvette Moreau – Parents et amis(es)
9h45 Monique Papineau – Parents et amis(es)
9h45 Philippe Desjardins – Son épouse et les enfants
9h45 Yvon Lalande - Son épouse et les enfants
9h45 Éric et Robert Braney – Francine Braney et les enfants
8h30 (Carillon) Stéphane Langevin – Josée, Denis et Daphnée
8h30 (Carillon) Marcel Dumas – Son épouse et ses enfants

Dimanche le 10 décembre

- 9h45 Janick Henri Gosselin – Son époux et son fils
9h45 Maxime Jeanson – Parents et amis(es)
9h45 André Ladouceur - Parents et amis(es)
9h45 Yves Major – Famille Georgette Rozon
9h45 Parents défunts – Famille St-Laurent – Jean-Marc Charron

La lampe du sanctuaire brillera :

Saint André Apôtre
Jean-Marc Charron

Carillon
Marcel Dumas

Saint André Apôtre - OFFRANDE DES FIDÈLES

<i>Quête régulière</i>	<i>Luminaire</i>	<i>Prions</i>	<i>Don</i>	
380.90\$		26.60\$	50.00\$	
Carillon				
<i>Quête régulière</i>	<i>Don chauffage</i>			
71.00\$	100.00\$			

Au service de la Fabrique

Les entreprises Matt Lemay inc. Fossoyeur
Ida Chénier Sacristine - lectorat
Geneviève Paquette Réceptionniste

Rose-Marie Gagné (chorale) 450-537-1573

Visitez votre semainier en ligne... www.zonepastoralelachute.org

Ce samedi 2 décembre, au cimetière de notre paroisse, les cendres de M. Yves Major ont été mises en terre.

À toutes les familles éprouvées par ce deuil, nos plus sincères sympathies

Une petite mise au point importante.

Depuis maintenant un mois, nous avons adopté un nouvel horaire de célébrations liturgiques, avec une alternance entre des célébrations de l'Eucharistie et des célébrations de la Parole dans les paroisses de Saint-Hermas et Saint-Joseph de Carillon d'une part, et Saint-Louis-de-France et Saint-Philippe d'autre part.

Nous sommes toutes et tous bien conscients du temps qu'il faut nous laisser pour accepter et digérer ces énormes changements pour nos communautés chrétiennes. Et soyez assurés que nous-mêmes, de l'équipe de pastorale, cherchons par tous les moyens à atténuer les effets négatifs que de tels changements engendrent inévitablement.

En même temps, nous aimerions faire appel à votre ouverture, à votre patience et à votre tolérance. Donnons donc le temps et la chance aux personnes qui ont accepté généreusement d'offrir leurs services afin d'assurer que des liturgies de la Parole puissent être offertes à nos assemblées dominicales. Contrairement à ce que nous pourrions penser, ces personnes ne se sont pas improvisées 'chefs d'orchestre' et elles ne cherchent pas non plus à prendre la place du prêtre. Elles assurent un service qui leur a été demandé par l'équipe pastorale. Elles ont suivi des rencontres de formation à cette fin. Elles ont pris et prennent encore beaucoup de leur temps afin d'assurer que les liturgies offertes soient vivantes, signifiantes et nourrissantes. Et croyez-nous: dans la mesure où vous, les participantes et participants, vous allez soutenir et appuyer ces animatrices et animateurs, dans la même mesure vous allez y trouver un sens et y découvrir une véritable occasion de ressourcement spirituel et une façon de mieux vous préparer à vivre ensuite la célébration eucharistique.

Une dernière remarque aussi importante: une liturgie de la Parole (adace) n'est pas une messe, et de ce fait, la personne qui préside ne reprend pas simplement toutes les prières du 'Prions en Église'. Mais cette façon de célébrer le Christ présent au cœur de nos rassemblements a toute son importance et prend aussi tout son sens dans la mesure où on y participe avec foi, amour et confiance. Merci donc de soutenir et d'encourager ceux et celles qui croient à ces formes de rassemblement au point de s'impliquer de tout cœur.

Votre équipe de pastorale.